



Communiqué

Le projet NAXICAP Partners retenu par le Tribunal de Commerce de Paris pour reprendre la chaîne de magasins Loisirs&Création

DMC est satisfait de la décision rendue ce jour par le Tribunal de Commerce de Paris d'accepter le projet NAXICAP Partners. Ce projet, qui regroupe le fonds d'investissement Naxicap Partners (groupe Natixis) qui détiendra 65% du capital de la chaîne et Jean-Marie Pomares (Groupe Album) a été choisi comme la meilleure solution de reprise de la chaîne Loisirs & Création. Le projet Naxicap Partners prévoit de reprendre 13 magasins sur 21 et 122 salariés sur les 171 que compte aujourd'hui la chaîne.

Pour rappel, le groupe DMC et ses trois branches - DMC SA, SAIC VELCOREX et Loisirs & Création -, a été placé en redressement judiciaire le 5 mai dernier.

Paris, le 17 juillet 2008

Contacts Presse : Christian d'Oléon/Sonia Fellmann – 01 40 70 11 89